

# LA MONTAGNE

## Les transferts de stériles miniers toujours envisagés

SAINT-JULIEN-AUX-BOIS ENVIRONNEMENT

Publié le 23/12/2017



Le site d'AREVA de La Porte de St-Julien-aux-Bois, où se situe une ancienne mine à ciel ouvert, pourrait recevoir les matériaux transférés depuis St-Privat, St-Cirgues-la-Loutre et La Chapelle-Spinasse. © photo d'archives agnès Gaudin

Si la préfecture a décidé de ne pas autoriser le stockage de stériles miniers uranifères en provenance de Darnet sur le site du Longy, à Millevaches, les transferts de matériaux radioactifs à Saint-Julien-aux-Bois restent toujours envisagés.

Le projet qui concerne la petite commune de la Xaintrie devrait être finalement validé, moyennant l'assurance prise par les services publics de protéger l'accès à la zone et d'écartier tout risque de contamination de l'eau. « Saint-Julien-aux-Bois fera l'objet de regroupements de stériles qui sont disséminés dans plusieurs communes de la Corrèze », a indiqué jeudi le préfet Bertrand Gaume. Les stériles miniers qui avaient été déversés sur des chemins, dans des cours de fermes ou parfois avaient été utilisés pour combler des terrains devraient ainsi rejoindre l'ancien site minier qu'exploitait AREVA sur la commune de Xaintrie. « Les pouvoirs publics ont obligation de les enlever et de les regrouper sur d'anciens sites miniers », a précisé le représentant de l'Etat. Par précaution, « de 40 à 60 cm de terre, matière inerte, seront versés sur les stériles pour faire baisser le rayonnement. »

La mairie, comme elle l'a toujours été depuis le début du projet, a rappelé qu'elle restait opposée à ce regroupement sur la commune.

**J. B.**